



Comment résilier un contrat d'assurance automobile

Par **cecillia355**, le **15/06/2016** à **18:23**

Bonjour

J'ai un contrat d'assurance automobile depuis 15 ans chez le même assureur. Je rencontre actuellement des difficultés financières et mes deux derniers prélèvements ont été refusés par ma banque. Mon contrat est renouvelé à compter du 30 juin 2016. J'ai reçu aujourd'hui un courrier me demandant de payer les deux mensualités en retard et la prochaine année de cotisation (juin 2016 à juin 2017) soit la somme de 582 euros.

Cette lettre est une facture, elle m'a été envoyée sans recommandé. J'ai contacté mon assureur en lui demandant si je pouvais bénéficier d'un échelonnement mais il a refusé.

Puis-je résilier mon contrat auprès de cet assureur, en régularisant les 2 cotisations dues pour l'année en cours? Mon contrat repare pour une année au 30 juin, ai-je le droit de résilier et de souscrire auprès d'un autre assureur?

Merci pour votre réponse

Cécillia